

## CONVENTION DE REFACTURATION ENTRE LA COMMUNE DE VILLARD-SAINT-PANCRACE ET LA COMMUNE D'EMBRUN

### Entre,

La commune de Villard Saint Pancrace, représentée par son Maire en exercice, M. Sébastien FINE, domicilié à MAIRIE 9 rue de l'école à VILLARD-SAINT-PANCRACE (Hautes-Alpes),

D'une part,

### Et,

La commune d'Embrun, représentée par son Maire en exercice, Mme Chantal EYMEOD, domiciliée à MAIRIE Place Barthelon 05200 EMBRUN.

D'autre part.

### Il a été convenu ce qui suit :

#### Préambule

La commune de Villard-Saint-Pancrace assure, pour le compte du Médecin agréé Francois FOCKENIER, la prise de rendez-vous des consultations médicales liées à la validation des permis de conduire ainsi que la collecte du paiement des consultations auprès des usagers.

La présente convention est conclue dans le cadre de la délibération du Conseil municipal n° 2025-088 en date du 23 septembre 2025, relative à la mise à disposition d'un local communal pour l'exercice de consultation médicales liées à la validation des permis de conduire et ayant autorisé M. le Maire à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à son exécution.

#### Article 1 : Objet

Cette convention a pour objet de définir les modalités de refacturation des consultations médicales liées à la validation des permis de conduire réalisées dans le local communal de la mairie de Villard-Saint-Pancrace.

#### Article 2 : Durée

La présente convention est conclue pour une durée déterminée, allant du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 24 septembre 2028, date de fin de la convention liant la commune de Villard-Saint-Pancrace au Docteur François FOCKENIER.

Elle cessera de plein droit à cette date, sans qu'aucune formalité ne soit nécessaire.

#### Article 3 : Modalités de facturation

Pour les consultations concernées par la présente convention, la Commune de Villard-Saint-Pancrace émettra un titre de recettes à l'encontre de la commune d'Embrun, correspondant au coût des consultations effectivement réalisées.

Fait en deux exemplaires

Le Maire d'Embrun,

Chantal EYMEOD

A Villard St Pancrace, le 1<sup>er</sup> janvier 2026

Le Maire,

Sébastien FINE

